

### INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE:

- Etape 1 : Complétez le dossier d'ouverture de compte en ligne
- Etape 2 : Imprimez le dossier complété et signez-le
- Etape 3 : Joignez à votre dossier les pièces justificatives demandées
- Etape 4 : Renvoyez votre formulaire d'ouverture de compte dûment rempli et signé, ainsi que les pièces justificatives.

Adresse électronique : info@gcfor.eu

Courrier postal : Gold Commodities Forex  
Winderickxplein 3 b2  
1652 Alsemberg  
Belgique

### JUSTIFICATIFS D'IDENTITE



Une photocopie de votre carte d'identité, ainsi que la version imprimée de celle-ci.  
La signature de votre pièce d'identité doit être la même que sur ce formulaire.

### JUSTIFICATIFS DU DOMICILE



Une impression de votre carte d'identité suffit. Facture de gaz, eau, électricité, quittance de loyer (non manuscrite), téléphone fixe (facture de téléphone mobile non acceptée) ou internet établie à votre nom au cours des 3 mois précédents.

### RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE



Iban à votre nom du compte bancaire à partir duquel vous effectuerez votre premier approvisionnement ou sur lequel vous voudrez recevoir notre premier virement.

### DONNEES PERSONELLES

Nom(s) et Prénom(s) :	Pays :
Adresse de votre domicile :	
Code postal :	Ville :
Êtes-vous un résident fiscal ou un contribuable américain ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Êtes-vous une personne exposée politiquement ou proche d'une personne exposée politiquement ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Téléphone (portable) :	Téléphone (domicile) :
E-mail :	Nationalité(s) :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Profession :	Employeur : <small>Nous ne contacterons pas votre employeur pour obtenir des références.</small>

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE GOLD COMMODITIES FOREX

### 1. DÉFINITION ET APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

LES CONDITIONS GÉNÉRALES S'APPLIQUENT À TOUS LES SERVICES PRESTÉS PAR G.C.F.

CLIENT : TOUTE PERSONNE, INSTITUTION, SOCIÉTÉ, SANS QUE CETTE ÉNUMÉRATION SOIT LIMITATIVE, CONCLUANT LA PRÉSENTE CONVENTION PAR LA SIGNATURE DE CELLE-CI.

### 2. FORMATION DE LA CONVENTION

2.1 LES TRANSACTIONS SE RÉALISENT DÈS L'ACCEPTATION DE LA PRÉSENTE CONVENTION PAR LE CLIENT, Y COMPRIS LA DISPOSITION RELATIVE A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.

2.2 POUR AUTANT QUE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR L'AUTORISE ET CONFORMÉMENT A CELLE-CI, NOUS SOMMES EN DROIT DE REFUSER TOUTE PERSONNE DÈS LORS QUE NOUS AVONS DES RAISONS OBJECTIVES DE METTRE EN DOUTE SA SOLVABILITÉ, SON HONORABILITÉ OU SA COMPÉTENCE.

### 3. DURÉE

3.1 LA PRÉSENTE CONVENTION ENTRE EN VIGUEUR À PARTIR DE LA 1ère TRANSACTION ET EST CONCLUE POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE.

3.2 LE CLIENT PEUT RÉSIPLIER LA CONVENTION À TOUT MOMENT MOYENNANT UNE DEMANDE EFFECTUÉE PAR ÉCRIT. CETTE RÉSIILIATION NE SERA DÉFINITIVE QU'APRÈS SATISFACTION DES CONDITIONS LIÉES AUX TRANSACTIONS.

3.3 LES DONNÉES DU CLIENT SONT CONSERVÉES PENDANT AU MOINS 10 ANS.

### 4. PRIX

4.1 LES PRIX SONT COMMUNIQUÉS ET FIXÉS PAR VOIE ORALE ET NUMÉRIQUE. UNE FOIS FIXÉS, LES TRANSACTIONS NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES OU ANNULÉES.

4.2 LES PRIX SONT ÉTABLIS SELON LES PRIX DU MOMENT. LES PRIX FIXÉS NE PEUVENT ÊTRE ANNULÉS.

### 5. LIVRAISON / ENLÈVEMENT

5.1 LES LIVRAISONS ET ENLÈVEMENTS SONT ORGANISÉS PAR UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT AGRÉÉE / PEUVENT ÊTRE RESPECTIVEMENT DÉPOSÉES/RÉCUPÉRÉS PAR LE CLIENT LUI-MÊME. G.C.F. N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DU TRANSPORT OU DE LA LIVRAISON ORGANISÉS PAR LE CLIENT.

### 6. FORCE MAJEURE

6.1 EN CAS DE FORCE MAJEURE, CERTAINS SERVICES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS OU SUSPENDUS. L'ON ENTEND PAR FORCE MAJEURE TOUT ÉVÉNEMENT INATTENDU ET INÉVITABLE, INDÉPENDANT DE NOTRE VOLONTÉ, CONSTITUANT UN OBSTACLE INSURMONTABLE À L'EXÉCUTION DE NOTRE ENGAGEMENT, TEL QUE, NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, GRÈVE, PANNE DE COURANT, PROBLÈMES DE TRANSPORT OU INFORMATIQUES.

6.2 LES TRANSACTIONS NE PEUVENT PAS ÊTRE ANNULÉES DANS DE TELS CAS, MAIS SERONT FINALISÉES A UNE DATE ULTÉRIEURE.

### 7. RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

7.1 TOUT CLIENT QUI SE PRÉSENTE CHEZ GOLD COMMODITIES FOREX DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ EN VERTU DES DISPOSITIONS LÉGALES SUR LA BASE DE DONNÉES PERSONNELLES ET BIOMÉTRIQUES. AUCUNE DONNÉE INUTILE NE SERA COLLECTÉE OU MAL UTILISÉE.

7.2 LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE À L'OUVERTURE D'UN COMPTE PROCURÉE PAR LE CLIENT DOIT ÊTRE VALABLE.

7.3 À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION, LE CLIENT S'ENGAGE À TRANSMETTRE OU REMETTRE LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES, TELS QUE, NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, DOCUMENTS ÉCHUS, CHANGEMENTS D'ADRESSE.

7.4 LES ÉLÉMENTS PROBANTS JOINTS A LA CONVENTION, FOURNIS PAR LE CLIENT, SERONT CONFORMES AUX ORIGINAUX.

7.5 À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION, LE CLIENT DÉCLARE QU'EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DE TRAITEMENT DE DONNÉES, IL SOIT FAIT RÉFÉRENCE À LA [POLITIQUE EN MATIÈRE DE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#) QU'IL CONNAÎT OU DONT IL RECONNAÎT AVOIR PRIS CONNAISSANCE.

7.6 LES DONNÉES PERSONNELLES SONT TRAITÉES À DES FINS COMMERCIALES.

7.7 LES NEWSLETTERS OU TOUTE AUTRE DOCUMENTATION SERONT COMMUNIQUÉES, Y COMPRIS, NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, PAR COURRIER, SMS, OU TOUTE AUTRE FORME DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE.

SI CELLES-CI NE SONT PLUS SOUHAITÉES, IL Y A LIEU DE SOUMETTRE UNE DEMANDE ÉCRITE À CET EFFET.

7.8 TOUTE RESPONSABILITÉ À CHARGE D'UNE PERSONNE MORALE EST EXCLUE.

7.9 TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD D'UNE PERSONNE PHYSIQUE DU CHEF D'UNE VIOLATION DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) À CHARGE DE G.C.F. DOIT ÊTRE ÉTABLIE PAR DES PREUVES.

7.10 TOUTES LES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES FONT L'OBJET D'ENREGISTREMENTS

### 8. TRANSACTIONS

8.1 AU CAS OÙ LE CLIENT OUVRE PLUSIEURS SOUS-COMPTES, CEUX-CI SERONT CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DU COMPTE PRINCIPAL ET CONTRIBUERONT À FORMER UN SOLDE COMMUN.

8.2 TOUTS LES SOLDES POSITIFS DU COMPTE CLIENT CONSTITUENT UNE GARANTIE POUR LES SOLDES NÉGATIFS ÉVENTUELS DU COMPTE PRINCIPAL ET DES SOUS-COMPTES DU CLIENT.

8.3 TOUTES LES GARANTIES, TELLES QU'HYPOTHÈQUES, POUR UNE DETTE SPÉCIFIQUE, RESTERONT VALABLES.

8.4 LA CONVENTION PEUT ÊTRE RÉSIILIÉE À TOUT MOMENT PAR LES DEUX PARTIES, AVEC COMME EFFET IMMÉDIAT LE PAIEMENT DE TOUT SOLDE RESTANT.

8.5 LA CLÔTURE DU COMPTE CLIENT N'EMPÊCHERA PAS G.C.F. DE DÉBITER LE COMPTE DU MONTANT DES CHÈQUES RETOURNÉS IMPAYÉS.

8.6 LE CLIENT S'ENGAGE À REMBOURSER LES VALEURS QU'IL A VENDUES ET QUI SONT ÉVENTUELLEMENT RETOURNÉES IMPAYÉES.

8.7 LES VALEURS VENDUES PAR LE CLIENT SERONT CONTRÔLÉES À SON INITIATIVE QUANT AUX PRATIQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET NE SERONT PAS PAR CONSÉQUENT ISSUES, NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, D'ACTIVITÉS CRIMINELLES OU AUTRES ACTIVITÉS ILLÉGALES.

PAR MA SIGNATURE, JE CONFIRME ÊTRE SUFFISAMMENT INFORMÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRITES CI-DESSUS :

PAR MA SIGNATURE, JE ACCEPTE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRITES CI-DESSUS

Veillez faire précéder votre signature des mots « lu et approuvé »

NOM		DATE		SIGNATURE	
-----	--	------	--	-----------	--